

OPEN DE France – EVRY-BONDOUFLE
Les 22 et 23 juillet 2023

REGLEMENT TECHNIQUE

Mode de qualification pour les courses

EPREUVES	FEMMES	HOMMES
100 m	1 ^{er} tour : 4 séries 3Q+4MT (2 ½ finales) ½ finale : 3Q+2MT	1 ^{er} Tour : 6 séries 3Q+6MT (3 ½ finales) ½ finale : 2Q+2MT
200 m – 400 m – 400 haies	5 séries : 2Q+6MT Le 1 ^{er} de chaque série en finale A + 3MT – Les 8 suivants en finale B	5 séries : 2Q+6MT Le 1 ^{er} de chaque série en finale A + 3MT – Les 8 suivants en finale B
800 m	4 séries : 3Q+4MT La 1 ^{ère} de chaque série en finale A + 4 MT – Les autres en finale B	4 séries : 3Q+4MT Le 1 ^{er} de chaque série en finale A + 4 MT – Les autres en finale B
1500 m	Finale directe	Finale directe
5000 m	Finale directe	Finale directe
100 m Haies	1 ^{er} tour : 4 séries 3Q+4MT (2 ½ finales) ½ finale : 3Q+2MT	
110 m Haies		5 séries : 3Q+9MT (3 ½ finales) ½ finale : 2Q+2MT
3000 Steeple	Finale directe	Finale directe
10000 marche	Finale directe	Finale directe

Standards de qualifications pour les concours

EPREUVES	FEMMES	HOMMES
Hauteur	Finale directe	2.12 m
Longueur	6.05 m	7.60 m
Perche	4.10 m	5.35 m
Triple saut	12.80 m	15.60 m
Poids	14.00 m	15.80 m
Disque	48 m	50 m
Javelot	Finale directe	58 m
Marteau	53.00 m	57 m

Montées de barres des concours de qualifications

Hauteur Hommes : 1m93 – 1m98 – 2m02 – 2m06 – 2m09 – **2m12**

Perche Femmes : 3m35 – 3m55 – 3m75 – 3m90 – 4m00 – **4m10**

Perche Hommes : 4m70 – 4m85 – 5m00 – 5m15 – 5m25 – **5m35**

Les montées de barres des finales de Hauteur et de Perche seront déterminées à l'issue des concours de qualifications.

Triple saut Femmes : planche à 11m uniquement.

Confirmation des engagements :

**Les athlètes doivent confirmer leur participation et retirer leur dossard 1 heure au plus tard (1h20mn pour les épreuves de perche) avant le début de l'épreuve concernée.
Il sera remis un dossard par athlète pour toute la compétition.**

Chambres d'appel :

Les athlètes doivent se présenter en chambre d'appel selon l'horaire suivant :

- **Courses :** 20mn avant le début de l'épreuve
- **Perche :** 1h10mn avant le début de l'épreuve
- **Hauteur :** 50mn avant le début de l'épreuve
- **Autres concours :** 40mn avant le début de l'épreuve

Engins personnels (Poids – Disque – Javelot – Marteau) :

Les engins personnels sont autorisés. Ils devront être remis pour contrôle au responsable matériel 1 heure au plus tard avant le début de l'épreuve concernée.

Ils seront mis à la disposition de tous les athlètes pendant la durée totale de l'épreuve, y compris pendant les 2 concours de qualifications.

Ils seront à reprendre au local matériel à l'issue de l'épreuve.